



STAND DE TIR « Marion BARRANCO »

Affiliée F.F.Tir N°11.34.016 – Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports - 03499ET0005

INSEE N° SIRET 447 547 969 00033 – APE 8551Z – DDCS n° W343008527

www.mauguio-tir.fr - Port : 06.23.32.93.57 - Tél : 04.67.29.44.71 - contact@mauguio-tir.fr

Arnaud DELIENCOURT – Président – Siège social & adresse postale : 62, enclos Claude Costes - 34130 MAUGUIO

DEMANDE D'ADHESION

Tout dossier incomplet ne pourra être traité – Merci par avance

1^{ère} Société Mutation → N° Licence : _____

- NOM : _____ Prénom : _____
- Date Naissance: ____ / ____ / ____ Lieu Naissance : _____ Département : _____
- Pays de Naissance (si à l'étranger) : _____ Nationalité : _____
- Adresse : _____
- Code Postal : _____ Ville : _____
- Fixe : _____ Mobile : _____ Professionnel : _____
- Profession : _____ E-Mail : _____ @ _____
- Club précédent (si mutation d'un autre club) : _____
- Autorisation parentale (mineurs) : Abonnement Newsletters (*) : Oui Non

(*) Uniquement pour les informations CTMC / données non transmises à des tiers.

Je certifie sur l'honneur n'avoir jamais fait l'objet d'une condamnation ou de poursuites pénales et/ou judiciaires. Je m'engage à participer à trois séances contrôlées de la pratique du tir sportif, espacées d'au moins 2 mois au cours d'une saison sportive. Je déclare avoir pris connaissance des Règles de Sécurité, du Règlement Intérieur du CTMC, des obligations particulières concernant la nécessité de souscrire une assurance personnelle « dommages corporels ». Je suis informé que le montant de la cotisation annuelle au CTMC (1) et de la part fédérale (1), ainsi que les droits d'entrée (2) et du prix du badge d'ouverture des portes (3) ne sont pas remboursables. Je certifie sur l'honneur ne jamais avoir été traité(e) ou interne(e) pour cause psychiatrique, ne pas prendre de substance et/ou de médicaments qui pourraient altérer mon jugement et/ou amoindrir mes réflexes. Je m'engage à avertir le médecin de la Ligue de Tir du Languedoc-Roussillon de l'institution d'un traitement à visée psychiatrique et/ou antidépresseur. Je certifie avoir signé, sans aucune réserve, la convention d'organisation de service de sécurité – incendie du stand de tir « Marion Barranco ».

J'accorde au CTMC, et à son photographe officiel, la permission irrévocable de publier les images prises de moi-même durant des découvertes, des initiations, des stages, des championnats et rencontres organisées par la FFTir et/ou le CTMC. Ces images peuvent être exploitées dans le cadre de Promotion du Tir sportif, sans limitation de temps (Affiches, produits de communication, exposition, publicité, Internet, etc...).

Date : ____ / ____ / ____

Signature,

Pièces à fournir impérativement :

- 1 Photocopie de la carte d'identité recto-verso en cours de validité,
- 2 photographies d'identités de moins de trois mois et 3 timbres au tarif lettre en vigueur,
- 1 justificatif de domicile de moins de trois mois pour certifier de l'adresse,
- La convention d'organisation de service de sécurité - incendie du stand de tir remplie et signée,
- 1 certificat médical portant le le tampon et la mention du médecin de n'avoir constaté aucun signe de contre-indication à la pratique du tir sportif (sauf 2^{ème} société – licence validée par le médecin).

- Cotisation CTMC + licence fédérale (1) : _____ €
- Droit d'entrée la première année (2) : _____ €
- Badge ouverture des portes (3) : _____ €

➤ Total (1) + (2) + (3) = _____ € → CB Chèque Espèce



STAND DE TIR « Marion BARRANCO »

Affiliée F.F.Tir N°11.34.016 – Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports - 03499ET0005

INSEE N° SIRET 447 547 969 00033 – APE 8551Z – DDCS n° W343008527

www.mauguio-tir.fr - Port : 06.23.32.93.57 - Tél : 04.67.29.44.71 - contact@mauguio-tir.fr

Arnaud DELIENCOURT – Président – Siège social & adresse postale : 62, enclos Claude Costes - 34130 MAUGUIO

CONVENTION D'ORGANISATION DE SERVICE DE SECURITE – INCENDIE DU STAND DE TIR « MARION BARRANCO »

Site : Stand de tir « Marion Barranco »

Exploitant (service pilote) : ville de Mauguio Carnon

Association : CTMC – Adhérent : Membre du CTMC

Préambule : Cette convention d'organisation de service de sécurité – incendie a pour objectif de définir les missions incombant au Membre du CTMC lors de l'utilisation en autonomie d'un équipement municipal via l'accès par badge électronique.

Stand de Tir « Marion Barranco » :

Cet équipement relève des Etablissements Recevant du Public (ERP), selon le classement suivant :

Type : X – Catégorie : 5

La capacité maximum est de 96 personnes réparties comme suit :

Pas de tir 10m : 19 personnes / Pas de tir 25m : 19 personnes / Pas de tir 50m : 19 personnes / Espace détente : 39 personnes

Astreinte téléphonique :

Service technique Ville : 06.07.34.24.14

Police Municipale : 04.67.29.22.22

CTMC : 06.23.32.93.57 (Accueil)

- Je soussigné(e) Mr / Madame _____, adhérent(e) de l'association CTMC déclare avoir pris connaissance de la convention d'organisation de service de sécurité & incendie signée le 18 juin 2015 entre la commune de Mauguio Carnon et le CTMC (convention affichée au sein du club).
- Je déclare avoir pris connaissance des consignes générales et particulières de sécurité ainsi que des éventuelles consignes particulières données par l'exploitant et s'engage à les respecter ;
- Je certifie avoir procédé avec le CTMC à une visite de l'établissement et à une reconnaissance des voies d'accès et issues de secours ;
- Je certifie avoir reçu de la part de l'association une information sur la mise en œuvre de l'ensemble des moyens de secours dont dispose l'établissement.
- Pendant les heures d'ouvertures, conformément au planning affiché au sein du CTMC, et hors des heures effectives d'ouvertures des Bureaux, dont j'ai pris connaissance, j'assurerai les missions suivantes :
 - Connaître et faire appliquer les consignes en cas d'incendie, notamment pour ce qui concerne les dispositions mises en œuvre pour l'évacuation des personnes en situation de handicap ;
 - Prendre éventuellement, sous l'autorité de l'exploitant, les premières mesures de sécurité ;
 - Assurer la vacuité et la permanence des cheminements d'évacuation jusqu'à la voie publique ;
 - Alerter la municipalité (Police / N° d'astreinte) ainsi que l'accueil du CTMC ;
 - Veiller à la fermeture du site en fin d'activité.

Date : ____ / ____ / _____

**Signature précédée de la mention manuscrite
« lu et approuvé » :**

